



## Compte Rendu du Conseil d'Administration du 7 mars 2023

### Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Présentation d'un projet "Cigales" à Château Thébaud : Thierry et/ou Vanessa
3. L'Assemblée générale approche à grand pas !
4. Les projets 2023
  - a) ANS : Avancement du projet "Formation aux premiers secours" et Nouveaux projets ?
  - b) Nouveautés 2023 : lesquelles ?
5. Les animations à venir :
  - a) Mission verte : le Nettoyage de printemps
  - b) Castel en fête : quelle animation pouvons-nous proposer ?
6. Le Département lance son appel à projet "Budget participatif" : déposez votre projet ! (Françoise)
7. Divers :
  - a) L'expo du Club des Artistes à la bibliothèque
  - b) Approbation du devis des flammes (voiles)
  - c) La réunion du secteur 6 du 28 mars à St Sébastien : qui ?
  - d) Revue municipale. Date limite 14 avril.
  - e) "Echappées végétales en Vendée" co-écrit par Philippe FERARD de Mission Verte.
  - f) L'Engagement d'Isabelle DECOURTY auprès de la FAL44.

**Présents** : CHARTIER Vanessa, CLAUSSE Thierry, CROCHEMORE Matthieu, DECOURTY Isabelle, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, MORISSEAU Daniel, MOYON Antoine, OLLIVIER MARCHAND Cécile, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, SIMON Françoise.

**Excusés** : BRETIN Marie-Thérèse, LEMARIE Tristan, MARTIN Guy, PERRET Manuel, ROUAUX Louise,

La séance est ouverte à 20h30.

### 1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 février 2023 est adopté à l'unanimité.

### 2. Présentation d'un projet "CIGALES" à Château Thébaud . (Thierry et/ou Vanessa).

L'idée est née du constat, au moment de la demande de Louis, le maraîcher, qu'il existait de nombreuses CIGALES à proximité mais aucune sur Château-Thébaud.

Une CIGALES - Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire - est un groupe de citoyens qui investit des fonds dans un projet entrepreneurial de son territoire, porteur de sens, puis qui accompagne le projet dans la durée. Les CIGALES contribuent à constituer des fonds propres, augmenter le capital de l'entreprise.

C'est une indivision financière regroupant de 5 à 20 personnes pour une période de 5 ans renouvelables. Les membres qui la composent épargnent régulièrement pour investir collectivement et solidairement dans

des projets de territoire. Ils choisissent les projets à soutenir en toute autonomie, collectivement et démocratiquement.

L'argent investit par chacun constitue un prêt, récupérable au bout de 5 ans.

Les CIGALES sont fédérées. L'Association Régionale des CIGALES des Pays de la Loire (ACPL), depuis sa création en juin 2011, œuvre pour la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et le développement des CIGALES sur le territoire ligérien. Elle-même est rattachée à une Fédération nationale.

Vanessa CHARTIER et Thierry CLAUSSE aimeraient constituer une CIGALES sur Château-Thébaud. La première étape du projet est de trouver au moins 3 personnes pour les rejoindre et dessiner le cadre que prendra la structure sur la commune, de définir les règles qui s'appliqueront au niveau local.

**Appel à candidature est lancé pour les rejoindre sur la construction de ce beau projet.** Ils nous remettront rapidement un article à diffuser sur le blog de l'Amicale Laïque et sur Face book

### **3. L'Assemblée générale approche à grand pas !**

Les invitations ont été lancées auprès du Conseil d'Administration et des membres du groupe Vie Laïque. Les responsables de section doivent transmettre l'invitation à leurs adhérents. L'invitation des "officiels" sera faite très prochainement.

Renouvellement du tiers sortant : Matthieu CROCHEMORE accepte de se porter candidat.

Véronique FERNEZ et Chantal MENAGER ( CICT) acceptent d'être cooptées.

Il faudrait trouver encore un ou deux candidates pour stopper le délitement du nombre d'élus, constitué initialement de 21 membres.( 16 en 2022).

Le rapport d'activité est prêt. Les responsables de section qui souhaitent prendre la parole voudront bien se faire connaître. Il leur sera aussi possible de rédiger quelques lignes qui seront jointes au compte-rendu.

Seront appelés pour évoquer leurs actions-phares : Eric JUTON, Antoine MOYON ou Sophie GOULET, Christian MORICEAU.

La vidéo "Histoire de l'Amicale Laïque" sera projeté en préambule de l'Assemblée.

Les brochures "Histoire de l'Ecole publique à Château-Thébaud "et "Avec René, la carrière de Caffino autrefois", rééditées, seront mises en vente sur la table à l'entrée.

A l'accueil, se tiendront Thierry, Vanessa et Marité (Françoise si besoin) Attention à l'attribution des pouvoirs : 2 maxi par personne.

Installation vendredi 17 mars à 17h.

Rendez-vous pour l'Assemblée Générale à 19h45.

### **4. Les projets 2023**

#### **a) ANS : Avancement du projet "Formation aux premiers secours" et Nouveaux projets**

Pour remplacer l'action piscine qui a été subventionnée en 2022 mais n'a pas eu lieu, Jean Michel RADIGOIS propose un animation "activités de plein air sur le site de Pont Caffino", pour 15 jeunes, deux lundis des vacances de printemps soit 9 heures en tout. Le coût global de l'action avoisinera les 1200€. Nous avons déjà touché 800€.

Après un court débat, il est décidé de demander 5€ par enfants pour les deux après-midi.

Les autres projets qui seront déposés auprès de l'ANS :

- Une activité de pleine nature pour les adultes du Multisports, en fin de saison.
- Le renouvellement du module "Prévention des chutes".
- Une action de PSC1 en direction des ados. Coût de l'opération 600€ pour 7 heures pour 10 à 12 jeunes. Les détails restent à peaufiner.

Les projets PSF qui seront déposés par le Canoe Kayak :

- L'accession des sportifs au haut niveau.
- Le sport au féminin.
- Et un autre pas encore élaboré.

## **b) Nouveautés 2023 : lesquelles ?**

Antérieurement nous avons émis des idées de projets à réaliser sur le prochain exercice. Il s'y ajoute une proposition nouvelle.

Nous retenons :

- Relancer le repas des Amicalistes . → Carole MORISSEAU veut bien s'en charger.
- Organiser une conférence-débat avec l'Association de Parents d'Elèves → Thierry CLAUSSE s'en charge. Le thème du harcèlement pourrait être retenu.
- Créer du lien par un échange entre deux sections → Multisports et Canoë Kayak semble engagés dans la démarche.
- Créer une section d'escalade → Pourquoi pas. Manuel PERRET est donc chargé d'étudier la faisabilité de ce projet qui sans doute, ne pourrait voir le jour qu'à la rentrée 2024.
- Organiser un thé dansant de façon régulière (Tous les mois ou tous les deux mois) → Le projet reçoit un accord de principe, à charge pour l'auteur de la proposition, Véronique FERNEZ, de préciser les attentes, les besoins et les contraintes que cela suppose.

## **5. Les animations à venir :**

### **a) Mission verte : le Nettoyage de printemps.**

Le nettoyage de printemps aura lieu du 17 au 27 mars.

Le ramassage en commun aura lieu le samedi 18 mars sur une partie du sentier botanique, organisé par l'Espace Jeunes, l'Association de Parents d'Elèves et l'Amicale Laïque. Des animations ludiques auront lieu le long du parcours : jeu de piste et pêche à l'aimant. Le rendez-vous est donné à 9h30 au Moulin Chupin. Au retour, un verre de l'amitié sera partagé. Jérémie (de l'Espace Jeunes) et Maxim (du Centre de loisirs) présenteront le projet dans les classes dans la semaine.

La benne à papier sera présente sur le parking de la salle omnisports, ainsi que des bacs de tri pour les déchets ramassés par les particuliers durant la semaine.

Le Canoë Kayak fera le nettoyage de la rivière et de ses rives le 22 mars.

### **b) Castel en fête : quelle animation pouvons-nous proposer ?**

La section dessin enfants participera.

Peut-être aussi une activité sportive mais il semble difficile d'avoir un animateur UFOLEP un samedi.

## **6. Le Département lance son appel à projet "Budget participatif" : déposez votre projet ! (Françoise)**

Le Département a déposé un appel à projet "Budget participatif". Françoise SIMON a participé à la 1<sup>ère</sup> réunion d'information de la délégation Vignoble.

C'est une belle opportunité qu'il serait dommage de laisser passer puisqu'elle implique le financement d'un projet, d'un coût maximum de 50 000€. (Voir les détails du projet en annexe).

Un bémol cependant : le délai imparti pour le dépôt des dossiers sur la plate-forme "Participer.loire-atlantique.fr" qui est très court. Nous décidons néanmoins d'essayer de répondre à cet appel, d'autant que les idées ne manquent pas déjà au sein de notre groupe.

Nous ciblerons en particuliers des publics tels que les personnes âgées, les militants de Mission verte, les enfants du Conseil Municipal des enfants. Mais sans exclusive.

**Une commission est constituée pour gérer cette opération** : Isabelle ECOURTY, Vanessa CHARTIER, Matthieu CROCHEMORE, Agnès RIZZO ( qui , par mail, s'est dite intéressée) et Françoise SIMON.

Quelques idées lancées qu'il faudrait approfondir et préciser :

- Un abri pour notre petit marché, recouvert de panneaux photovoltaïques,
- des bancs pour jaloner le chemin entre le bourg et les commerces ( ou installés à un endroit choisi et aménagé pour permettre rencontres et papotages)
- un parcours de santé ( le long du sentier botanique, ou ailleurs)
- un chalet à dons

- l'aménagement du sentier botanique avec bancs et espace pique-nique, ou aménagement avec grands panneaux didactiques et ludiques,
- l'aménagement d'un jeu de boules nantaises,
- des tuk tuk pour promener les personnes à mobilité réduite dans le parc de Caffino. Tractés par des vélos ou des mobylettes électriques. Ou pour faire la navette entre les parkings et le parc, ....

## 7. Divers :

### a) L'expo du Club des Artistes à la bibliothèque

Le vernissage a eu lieu samedi dernier mais l'exposition reste en place durant tout le mois de mars. Il y a de très belles choses à découvrir, ne vous en privez pas ( Voir aussi article et diaporama sur le blog de l'Amicale Laïque).

### b) Approbation du devis des flammes (voiles)

Deux modèles sont présentés aux présents. Tous les choix se portent sur le modèle avec textes en bleu foncé et rouge, uniquement. (pas de bleu plus clair)

Seules les voiles seront remplacées ce qui limite le coût des deux voiles à 204€ TTC.

**RESOLUTION : A l'unanimité des présents, le budget pour les voiles est adopté.**

### c) La réunion du secteur 6 du 28 mars à St Sébastien : qui ?

Il y a une réunion de secteur à St Sébastien le 28 mars mais nous n'avons pas encore l'ordre du jour. Aucun volontaire pour l'instant.

### d) Date limite de dépôt des articles pour la revue municipale : le 14 avril.

### e) Philippe FERARD (Mission verte) vient de faire éditer un ouvrage "Echappées végétales en Vendée".

Le lancement et les dédicaces auront lieu au Jardin des Plantes, le 16 mars.

### f) Les présidentes ont été sollicitées pour faire partie du Conseil d'Administration de la FAL.

Isabelle a accepté d'être cooptée. Sa mission : faire du lien entre la FAL et les Amicales Laïques du département.

En projet : Créer une banque de données pour les associations qui ont besoin d'informations sur les pratiques liées au jardin et à l'écologie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Prochain Conseil d'Administration le mercredi 5 avril, à 20h30, salle des Arcades.**

**En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON**

*Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON*

Vu, la présidence :

*Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU*



Retrouvez toutes les informations sur le budget participatif du Département de Loire-Atlantique sur [Budget participatif 2023](#).

## Le 27 février, le Département lance son budget participatif

### C'est quoi un budget participatif ?

Le budget participatif permet aux citoyen·nes d'imaginer, de proposer et de décider par le vote, des projets d'intérêt général qui seront financés par le Département de Loire-Atlantique. Il donne ainsi le pouvoir aux citoyen·nes de s'impliquer dans la vie publique et dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Le montant du budget participatif 2023 : 2 M €

La somme maximum attribuable à un projet : 50 000 €

L'âge minimum pour déposer un projet et voter : 16 ans



### Les dates à retenir

- **Du 27 février au 11 avril 2023 → Lancement de l'appel à propositions**
- **De mars à septembre → Analyse des projets déposés**
- **Du 9 octobre au 13 novembre → On vote !**
- **En décembre 2023 → Les projets lauréats sont annoncés**
- **2024-2025 → Les projets sont réalisés.**

C'est le moment de réfléchir à son projet pour le déposer sur la plateforme : [loire-atlantique.fr/budgetparticipatif](https://loire-atlantique.fr/budgetparticipatif)

### Je peux déposer un projet si je suis...

- Âgé·e de 16 ans au moins et si j'habite, étudie, travaille en Loire-Atlantique
- Une association domiciliée en Loire-Atlantique
- Un collectif d'habitant.es domicilié.es en Loire-Atlantique

### Mon projet doit...



- S'inscrire dans les domaines **de l'écologie, des solidarités et de la citoyenneté**, dans le respect des compétences du Département
- Être **d'intérêt général** (avoir une portée collective, concourir à l'utilité publique et ne pas servir des intérêts privés, ni permettre un enrichissement personnel)
- Concerner des dépenses **d'investissement** (achats d'équipements ou de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments...)
- Être réalisable **dans les deux ans**.